



**HAL**  
open science

## **Tchad : coton, environnement, société : des producteurs en difficulté**

François Nuttens, Youlé Tchilgue

► **To cite this version:**

François Nuttens, Youlé Tchilgue. Tchad : coton, environnement, société : des producteurs en difficulté. 2003, 15 p. <hal-00131633>

**HAL Id: hal-00131633**

**<https://hal.science/hal-00131633v1>**

Submitted on 17 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Tchad : coton, environnement, société : des producteurs en difficulté

François NUTTENS, Youlé TCHILGUE

ONDR, BP 108, Moundou, Tchad

**Résumé** — A partir de 1986, les producteurs regroupés en groupement de gestion d'intrants assurent le recensement et la distribution des intrants. En 1988, la commercialisation du coton graine est confiée aux associations villageoises (AV). Dès 1992, la totalité du coton produit en zone soudanienne est collectée par les AV. Jusqu'en 1995, l'Office national de développement rural a exercé un suivi rapproché en matière d'organisation et de gestion. C'est après la production record de 1997 que les producteurs du sud du Tchad connaissent les affres d'une soudure difficile à l'instar de celle de 1984 : le mot famine est dans toutes les bouches. Les producteurs développent des stratégies de survie pour passer la crise de 1998. Nombreux sont ceux qui ne peuvent rembourser les intrants mis en place par la Cotontchad. De plus, cette crise révèle les limites de la capacité de gestion des responsables des AV ainsi que des dysfonctionnements dans les relations entre les producteurs et les responsables des AV et des AV avec la Cotontchad. Les effets de la crise de 1998, accentués par les calamités naturelles récurrentes qui caractérisent la zone soudanienne du Tchad, ont encore aujourd'hui des répercussions non seulement sur la production de coton mais également sur la société et l'environnement. A l'aube de la privatisation de la filière coton, il convient de redéfinir la place du producteur dans la filière.

**Abstract** — **Chad, cotton, environment and society. Farmers in difficulty.** From 1986, the producers gathered in group for input management have ensured the census and the distribution of the input. In 1988, the marketing of the cotton seed was entrusted to village associations (VA). As soon as 1992, all of the cotton produced in the Sudan zone was collected by the VA. Until 1995, they were helped by the National Office of Rural Development as on organization and management aspects. After the 1997 cotton record production that producers of the south of Chad have known the pangs of a difficult welding like in 1984: everybody talk about famine. Producers develop survival strategies in order to overcome the 1998 crisis. Many cannot refund the input set up by Cotontchad. Moreover this crisis has revealed the limits of the management capacity by the persons in charge of the VA as well as malfunctions in the relations between the producers and the persons in charge of the VA and between the VA and Cotontchad. The effects of the 1998 crisis, increased by the recurring natural calamities which characterize the Sudan zone of Chad, still have today an impact not only on the cotton production but also on society and environment. So now, it's necessary to redefine the position of the producers in the cotton marketing channel before the imminent privatization of the cotton channel.

## Introduction

De tout temps, la culture du coton a servi de bouc émissaire pour expliquer les déficits céréaliers soit par le déséquilibre entre les prix d'achat des céréales et celui du coton graine qui incite les producteurs à délaisser les productions vivrières soit par la baisse de la fertilité des sols occasionnée par le coton, plante exigeante, dont les modalités de culture ne permettent la restitution d'aucun résidu de récolte. La

concurrence entre culture du coton et cultures vivrières a, évidemment été évoquée comme l'un des facteurs explicatifs de la disette dont a souffert une partie de la population de la zone soudanienne au cours de l'hivernage de 1998.

En 1996, le prix du coton est passé de 135 F CFA à 170 F CFA, la production cotonnière atteint un premier niveau record de 213 054 tonnes (figure 1). Elle est de 263 476 tonnes en 1997. C'est après cette production record que les producteurs du sud du Tchad connaissent les affres d'une soudure difficile à l'instar de celle de 1984 : le mot famine est dans toutes les bouches. Dans un document intitulé « Des famines au Tchad utile », Magrin (1999) en a présenté les « causes multiples dont certaines sont conjoncturelles (pluviométrie, insécurité), d'autres structurelles (croissance démographique, difficultés de gestion), d'autres encore liées au nouveau contexte cotonnier. »

En 1998, la production chute à 161 645 tonnes (figure 1). Cette diminution de production de 40 % entre 1997 et 1998 a été considérée comme « un réajustement paysan, par rapport aux déboires subis au cours de la campagne précédente » (Magrin, 1999). Après une timide remontée à 184 004 tonnes en 1999, la production plonge à 143 032 tonnes en 2000. Quels en sont les causes et les conséquences ?

## La baisse de la production de coton graine en question

La carte de la variation de la production de coton entre 1997 et 1998 (figure 2), permet de constater que la baisse de production est la plus forte dans le Moyen Chari et le sud du Logone Oriental. Elle n'est pas plus importante qu'ailleurs dans la zone que Géraud Magrin a qualifié de « triangle de la faim ». En comparant cette carte à celle des densités de population en 1993 (figure 3), on constate que c'est dans les zones à forte densité de population que la production de coton fluctue le moins. En 1999, la baisse de production s'accroît dans l'est du Moyen Chari. La production de coton graine ne chute de façon notable dans les départements du Logone occidental et de la Tandjilé Ouest qu'au cours de la campagne 2000.

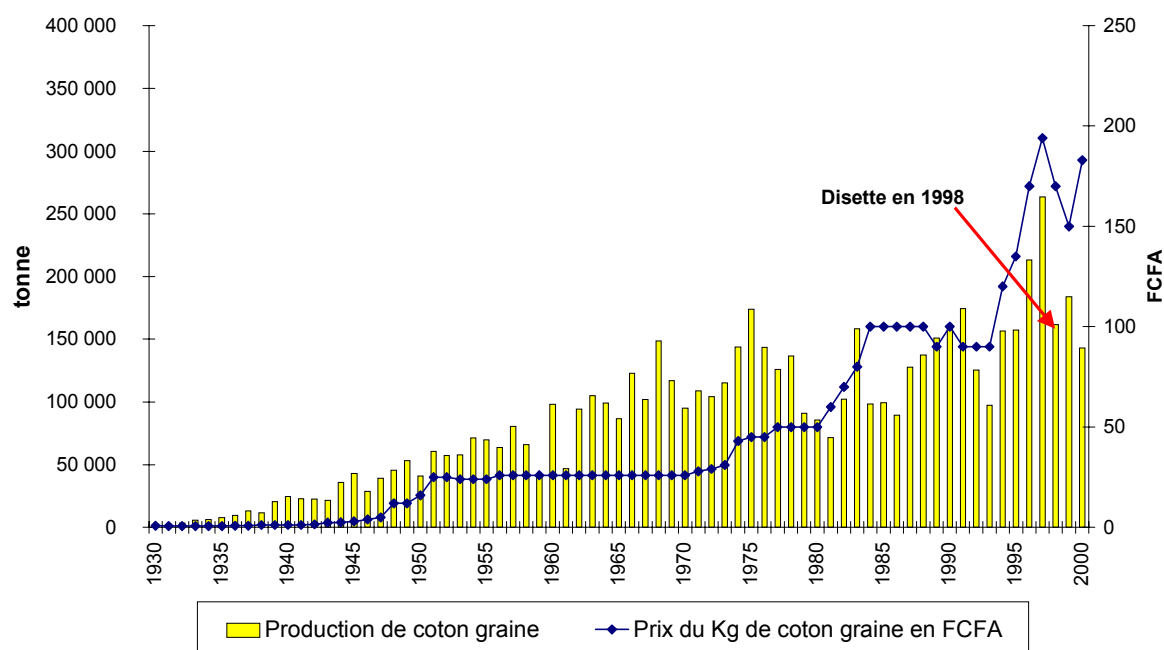


Figure 1. Production de coton graine et prix au kg entre 1930 et 2000.

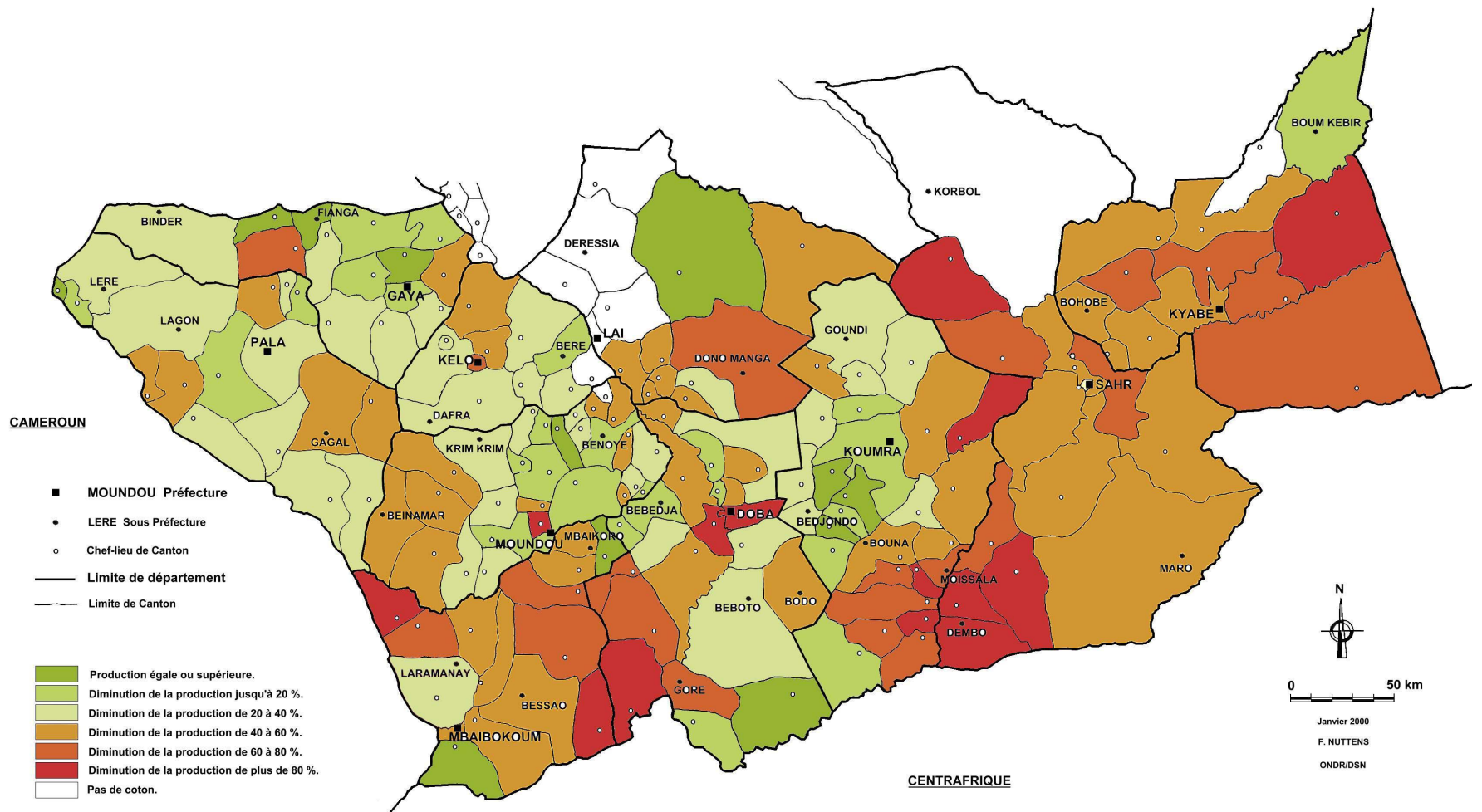


Figure 2. Variation de la production de coton entre 1997 et 1998 selon les cantons de la zone soudanienne du Tchad.

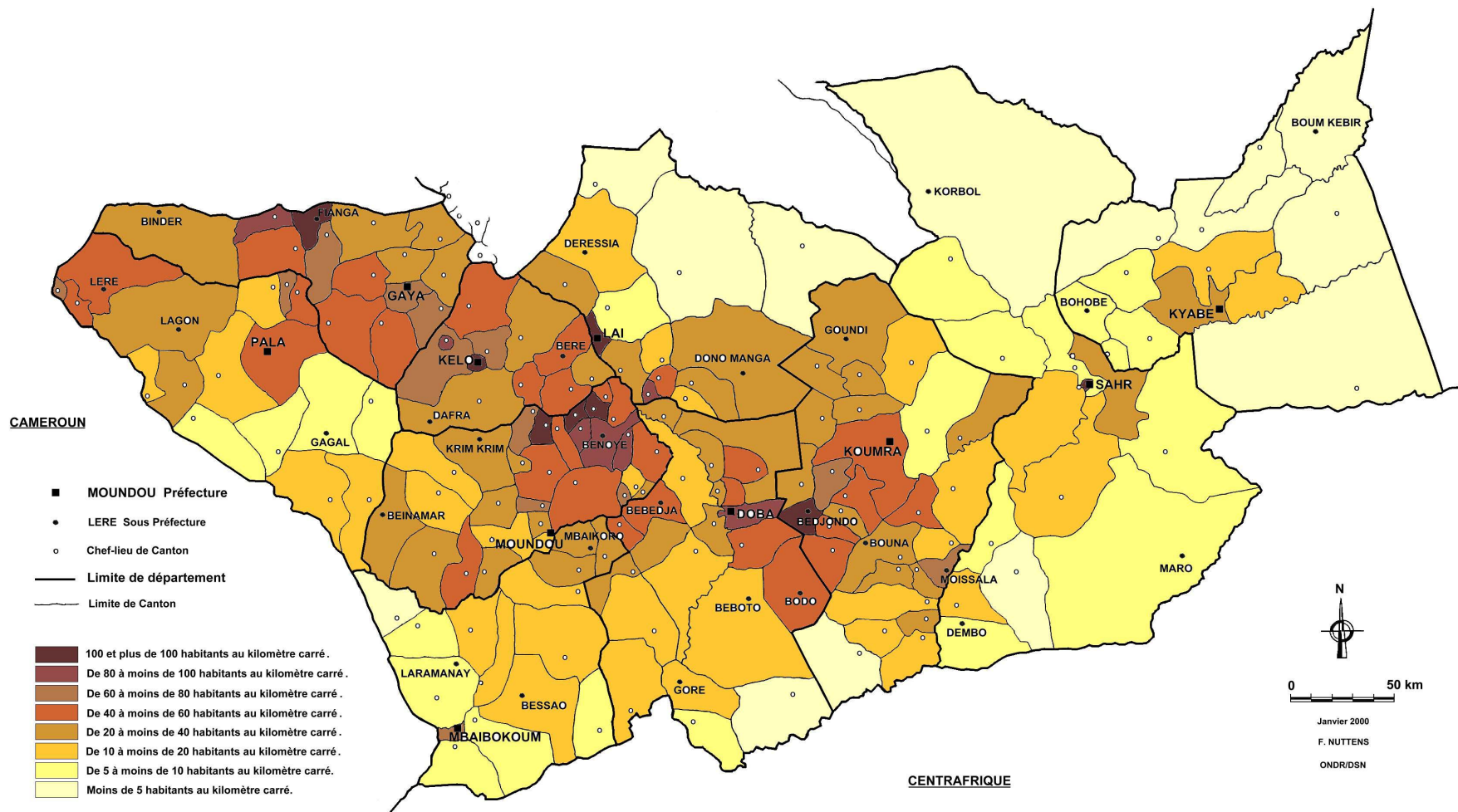


Figure 3. Densité de population par canton en 1993 dans la zone soudanienne du Tchad.

## La caution solidaire mise en cause

Depuis 1996, plusieurs événements intéressaient directement la culture du coton :

- la multiplication de la variété STAM F en 1996 dans le département du Lac Iro et sa diffusion sur l'ensemble de la zone soudanienne en 1997 ;
- la généralisation de l'usage des dosettes binaires de pesticides à partir de 1997 ;
- les troubles politiques de 1997 ;
- la disette de 1998 qui a affecté l'économie de la zone soudanienne ;
- la baisse du prix d'achat du coton de 170 F CFA à 150 F CFA en 1999 ;
- les inondations de 1999 notamment dans le Moyen Chari ;
- le difficile démarrage de la campagne 2000 suivi d'un arrêt précoce des pluies.

Compte tenu que c'est dans les zones méridionales que la chute de production était la plus forte en 1998, les deux premiers événements pouvaient être déterminants : cycle de la variété STAM F non adapté au sud de la zone soudanienne, problèmes phytosanitaires (sensibilité de la variété, efficacité des pesticides utilisés, adaptation du protocole d'application aux zones les plus arrosées, etc.). Au cours d'interviews, les représentants d'organisations de producteurs évoquent l'aspect variétal pour indiquer que la sélection sur la qualité de la fibre a été réalisée au détriment du rendement. La remise en cause de l'efficacité des pesticides n'est pas plus importante que dans les zones plus au nord et moins arrosées. Par contre tant les producteurs que les structures d'appui sont unanimes pour indiquer que le principe de la caution solidaire est la raison principale de la baisse de la production. Au cours d'une enquête réalisée en avril 2001, les producteurs mentionnent le principe de la caution solidaire comme l'un de leurs principaux problèmes personnels (Nuttens et Tchilgue, 2001).

## Organisations des producteurs et caution solidaire

L'organisation des producteurs de coton a débuté au Tchad en 1986 avec la création des Groupements de gestion des Intrants (GGI) qui assurent le recensement des besoins en intrants et leur distribution. A partir de 1988, sur la base d'une expérience conduite depuis 1975 par les Centres de formation professionnelle agricole (CFPA), la commercialisation du coton est confiée aux producteurs. Appuyés par le personnel de la sous direction de l'Office national de développement rural, ils sont organisés en Associations villageoises (AV) pour gérer les marchés alors appelés Marchés autogérés (MAG). Dès 1992, la totalité du coton produit en zone soudanienne est commercialisée par les producteurs sur 3 445 MAG : les AV collectent et livrent le coton graine à la Cotontchad et payent les producteurs après avoir déduit la valeur des intrants reçus. La Cotontchad rémunère la prestation par tonne de coton graine collectée. Jusqu'en 1995, l'office exerce un suivi rapproché en matière d'organisation et de gestion. En moins de 10 ans, les 350 000 producteurs de coton de la zone soudanienne ont pris en charge une part importante des activités de la filière. En 1997, les AV ont géré un peu plus de 50 milliards de F CFA au titre de la commercialisation du coton graine et plus de 13 milliards de F CFA d'intrants. C'est cette participation qui a certainement permis de maintenir le prix des intrants à un niveau satisfaisant.

En assurant ces fonctions, les organisations sont également devenues responsables du remboursement du crédit de campagne octroyé par la Cotontchad. A cet effet, les GGI et les AV gèrent chacune un niveau de caution solidaire :

- le premier niveau regroupe le plus souvent les membres d'une même famille qui constitue le GGI ;
- le deuxième niveau regroupe, en principe, tous les GGI d'un même village dans l'AV.

La caution solidaire s'exerce pour pallier les difficultés momentanées de remboursement de l'un ou l'autre producteur mais également pour suppléer aux manquements des mauvais payeurs qui ont décidé de faire payer à la communauté le crédit qu'ils ont reçu. Ils sont rapidement exclus tant qu'ils n'ont pas fait amende honorable et remboursé les sommes dues. Si la défaillance d'un producteur peut être inhérente à des problèmes qui lui sont propres qualifiés de sociaux (décès, maladie, etc.), dans la grande majorité de cas elle est due à des phénomènes externes.

## Les calamités

### Les « prédateurs »

Parmi les mauvais payeurs se trouvent ceux sur qui la pression sociale villageoise ne peut s'exercer normalement. Ce sont des personnalités qui utilisent leur statut pour s'enrichir sur le dos des producteurs. Les « prédateurs », nombreux au Tchad, sont une véritable calamité pour l'économie du pays. Dans le cas de la production de coton, ils grèvent le prix des intrants et réduisent la marge des producteurs sur la vente du coton. Au cours de l'enquête citée plus haut, les producteurs mettent en causes les « Autorités »<sup>1</sup>, mais également certains agents de la Cotontchad. Les premiers prennent des intrants sans les payer ou ponctionnent directement dans la caisse. Les autres utilisent divers moyens qui vont de la vente des semences qui sont mises en place gratuitement en organisant la pénurie, à la corruption pour éviter le déclassement du coton, obtenir un report du remboursement de la dette, une date précoce d'achat du coton, un règlement rapide de la production, etc. Il est également fait cas de représentants de producteurs qui, faute de contrôle des adhérents soit par manque de connaissance soit par indifférence, ponctionnent dans la caisse ou empochent les sommes destinées à une soi-disant corruption d'un agent de la Cotontchad.

### Les « troubles »

Nous ne reviendrons pas sur les troubles qui ont émaillé l'histoire du Tchad en général et de la zone soudanienne en particulier. Ils sont largement présentés par Magrin (1999) dans le document « Des famines au Tchad utile ». Les événements qui se sont déroulés fin 1997 et début 1998 ont eu un effet déterminant sur l'économie des ménages ruraux dont les plus manifestes sont les réquisitions, les pillages, les incendies et la vente des stocks de vivres pour faciliter la fuite. S'ils ont été ressentis plus durement dans la partie centrale de la zone soudanienne, la figure 4 de l'évolution du prix du sorgho dans les treize secteurs agricoles de l'Office national de développement rural montre que l'ensemble de la population de la zone soudanienne a été touché par la crise alimentaire qui a suivi.

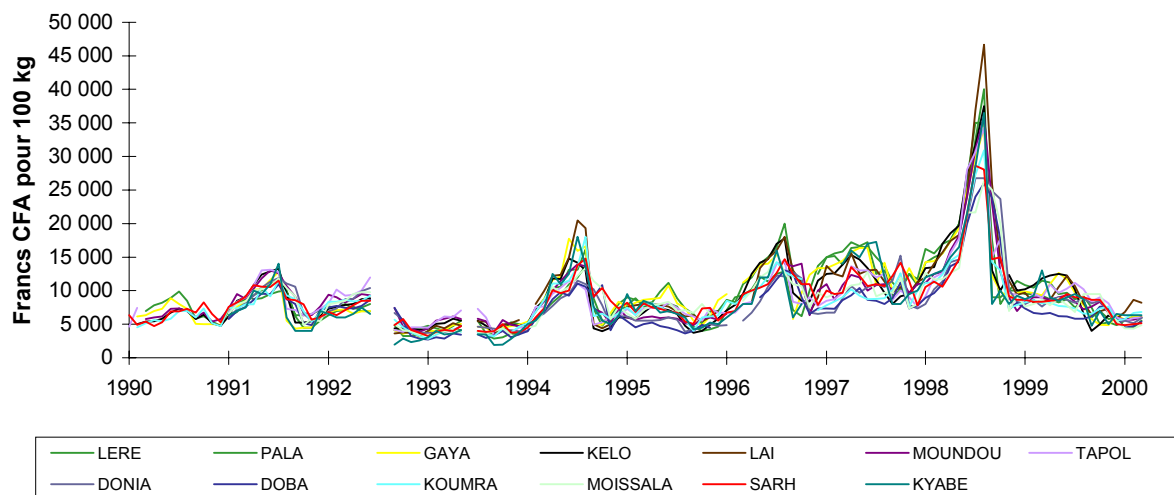


Figure 4. Evolution du prix du sorgho dans les chefs lieu de secteur agricole ONDR/DSN.

### Les conflits agriculteurs-éleveurs

Pour une majorité d'agriculteurs de la zone soudanienne, les troupeaux des éleveurs qui traversent la zone soudanienne en quête de pâturage sont une calamité. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont de plus en plus fréquents et prennent des formes particulièrement violentes. Cette situation ne peut perdurer au risque de voir disparaître à plus ou moins brève échéance l'un des groupes. La résolution des conflits doit passer par des solutions négociées.

<sup>1</sup> Les chefs de village et de cantons sont les plus cités.

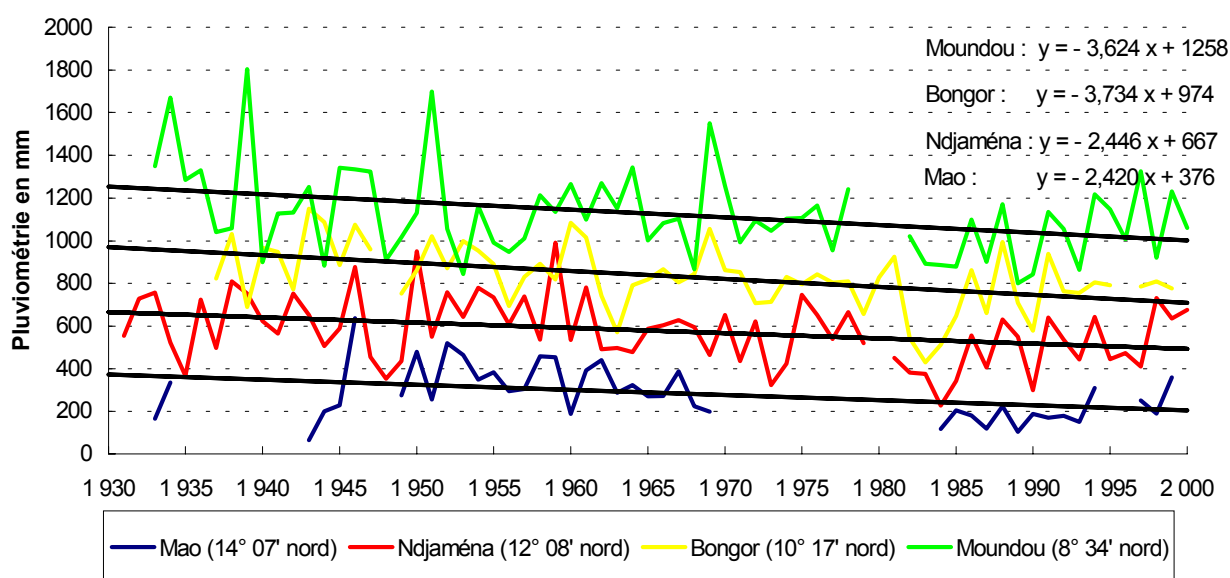
## Les excès climatiques

Les excès climatiques sont, sans commune mesure, les plus néfastes des calamités que subissent les producteurs tchadiens depuis longtemps. Démarrage difficile ou arrêt précoce de la saison des pluies, mauvaise répartition, excès ou insuffisance, font que les producteurs de la zone soudanienne craignent, plus que tout autre, les caprices climatiques. Au début de la saison des pluies, au mois de juin, les effets des poches de sécheresse sont accentués par les dégâts des chenilles légionnaires sur les céréales. En début de campagne, les agriculteurs développent des stratégies selon les résultats obtenus avec les premiers semis. Plus on s'avance dans la campagne agricole, plus les effets des inondations, de la sécheresse et des calamités diverses présentent un caractère inéluctable. Le tableau I indique que plus de 10 % des surfaces cultivées peuvent être inondées. Les inondations affectent particulièrement le centre et l'est de la zone soudanienne soit les bassins des deux Logones et du Chari.

Les courbes de quelques stations et la représentation graphique de la distribution de la pluviométrie de la station de Bébédjia montrent que les risques climatiques sont relativement élevés (figures 5 à 8). Ils sont plus importants au centre et à l'est de la zone soudanienne. Au Mayo Kébbi Ouest, la pluviométrie semble plus stable et présente de plus faibles variations.

**Tableau I.** Les superficies emblavées et superficies emblavées inondées.

Année	Surfaces emblavées en vivrier (ha)	Surfaces (1) en vivrier inondées (ha)	Surfaces emblavées en coton (ha)	Surfaces (1) en coton inondées (ha)	Surfaces totales emblavées (ha)	Surfaces (1) totales inondées (ha)
1997	1 050 722	13 318	386 300	3 845	1 437 022	17 163
1998	939 857	42 654	281 633	14 481	1 221 490	57 135
1999	1 146 991	105 546	291 700	23 582	1 438 691	129 128
2000	1 198 923	0	237 550	0	1 436 473	0
2001	1 121 844	132 701	287 587	27 177	1 409 431	159 878



**Figure 5.** Pluviométries annuelles et tendances de quelques stations situées entre 15 et 16° de longitude Est.

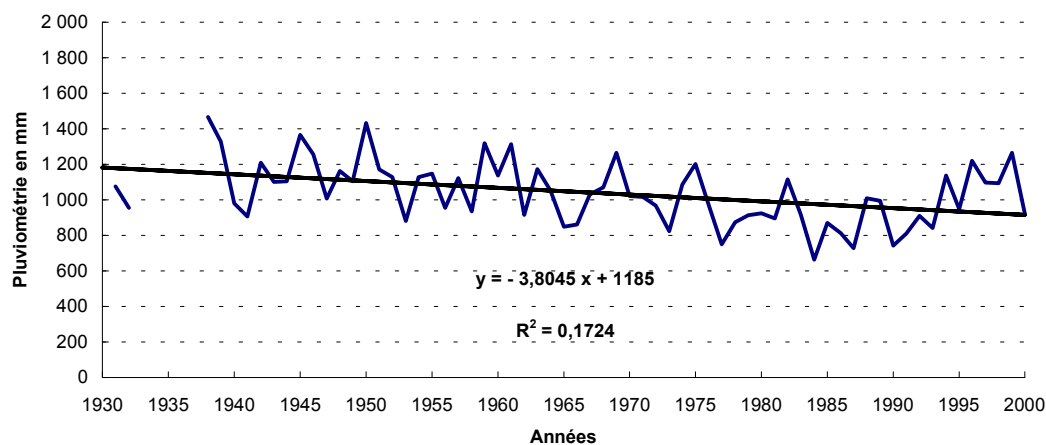


Figure 6. Pluviométries annuelles et tendance de Sahr.

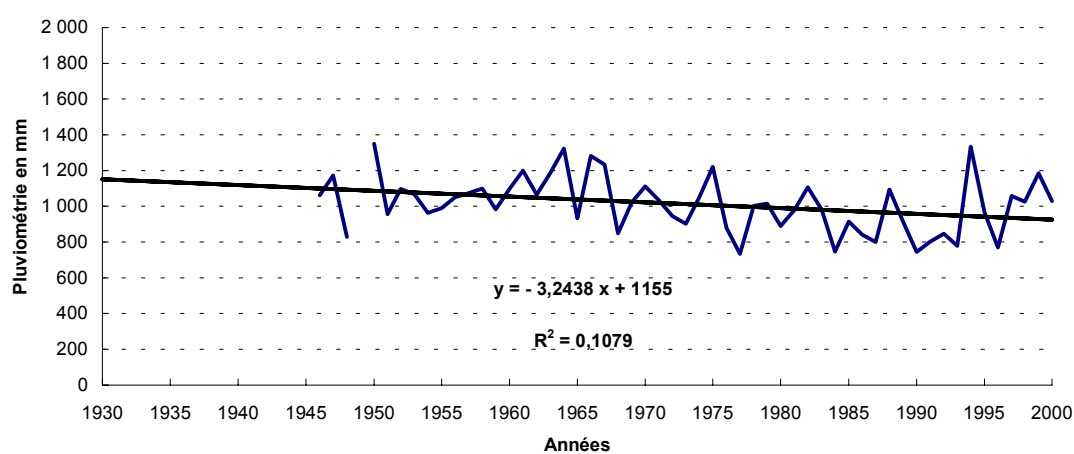


Figure 7. Pluviométries annuelles et tendance de Koumra.

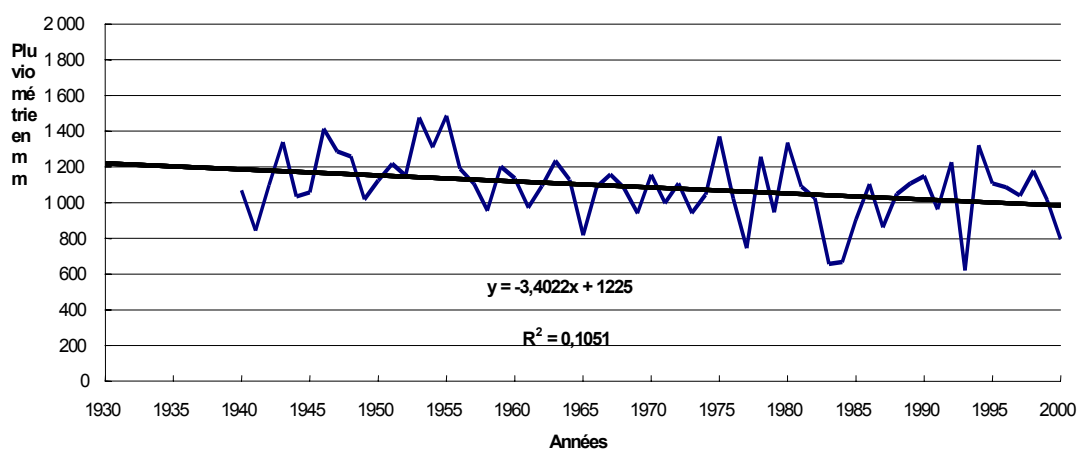


Figure 8. Pluviométries annuelles et tendance de Bébédjia.

Des variations de plus de 400 mm d'une année sur l'autre sont monnaie courante.

## Les conséquences

### La cohésion sociale mise à mal !

#### De la solidarité à « l'exclusion participative »

La vente des intrants reçus à crédit de la Cotontchad est une pratique courante. Les producteurs vendent les intrants pour financer la campagne agricole : achat de main-d'œuvre, location de bœufs de traction et charrue, achat de semences vivrières, entretien des équipements, soins et vaccination des animaux. En période de vache maigre, leur vente permet d'atténuer les effets de la disette. Les plus malveillants vendent les intrants sachant pertinemment qu'ils ne rembourseront pas l'AV le moment venu : ils ne produiront pas de coton.

Les ménages les plus pauvres sont exposés régulièrement à l'insécurité alimentaire. Pendant les mois de juin, juillet et août 1998, les prix des céréales ont flambé sur l'ensemble de la zone soudanienne. Afin de faire face aux besoins alimentaires, nombreux sont les agriculteurs qui ont vendu à vil prix leur cheptel voire pour certains leurs outils de travail. Les agriculteurs qui n'ont pu rembourser leur crédit, se sont vus refuser l'accès aux crédits en intrants de la Cotontchad l'année suivante. Exclue, ils ont rejoint les femmes et les jeunes. Il ne reste que les « *bons producteurs* ».

Le principe de la caution solidaire est acceptable dans la mesure où il permet d'écarter les emprunteurs de mauvaise foi ; il est encore acceptable quand il s'agit de pallier les insuffisances momentanées de l'un ou l'autre producteur ; il peut devenir intolérable quand il s'agit d'assumer les effets de calamités naturelles ou d'une crise qui touchent un trop grand nombre<sup>2</sup>. Le principe de la caution solidaire se transforme alors en une gestion participative de l'exclusion et prend le pas sur la solidarité. La solidarité du village n'est plus suffisante, elle doit se développer à un autre niveau. Dans les zones à faible densité de population avec présence de nombreux immigrants, la solidarité n'est peut-être pas aussi forte qu'ailleurs.

#### Des situations conflictuelles dans les AV

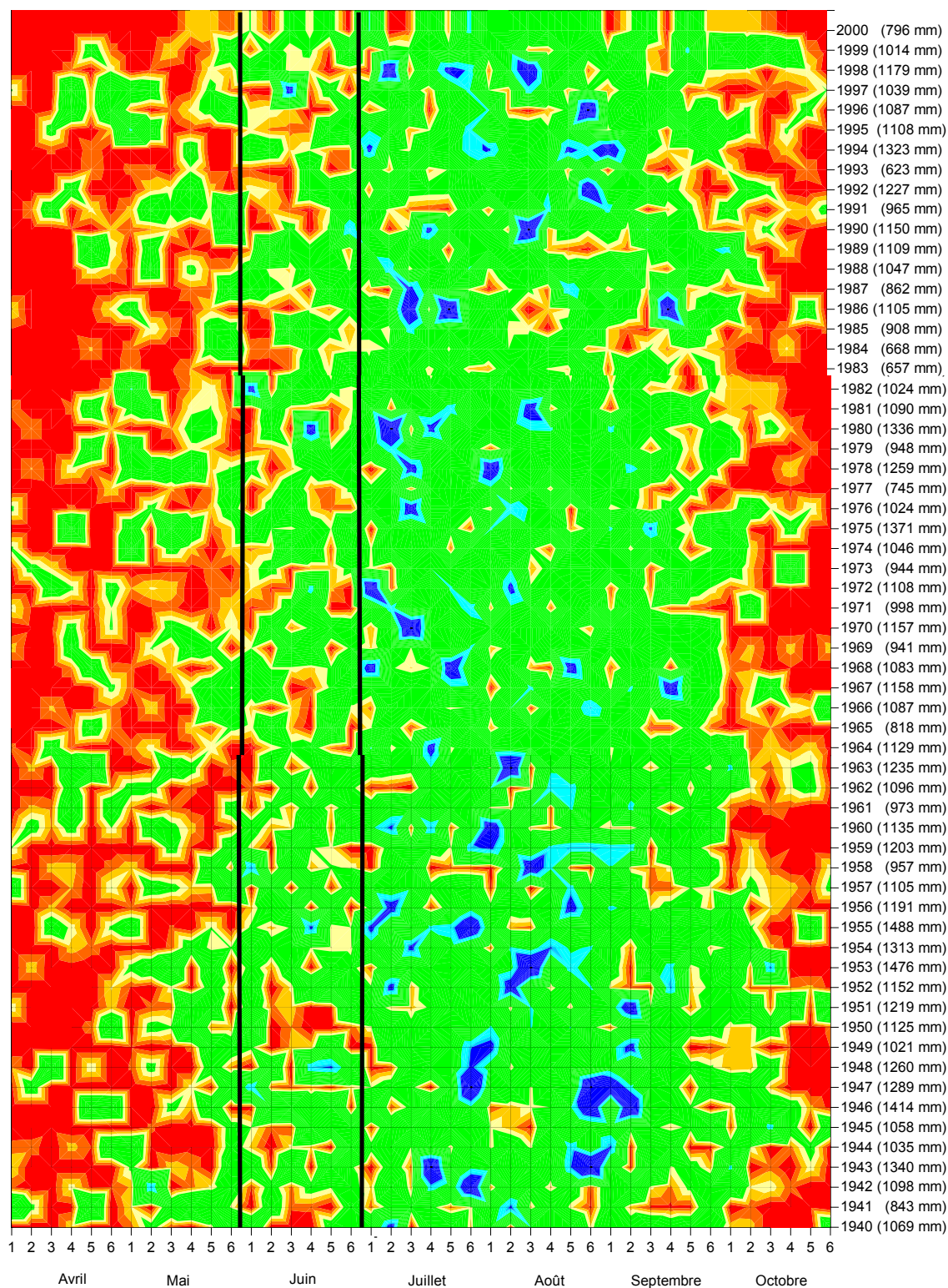
La disette de 1998, suivie des inondations de 1999, a mis en difficulté de nombreux producteurs qui n'ont pu faire face aux échéances de la dette. Le niveau de caution solidaire Groupe de gestion d'intrants s'est révélé insuffisant pour pallier les difficultés d'un trop grand nombre de producteurs ; les ristournes ont été utilisées ; les représentants des AV ont négocié des reports de dette ; certains, en accord avec les producteurs, ont utilisé la corruption ; les producteurs les moins touchés par les calamités ont été mis à contribution forcée en ne percevant qu'une partie du revenu du coton. Les responsables des AV n'ont pas su tenir une comptabilité de toutes ces situations ; ils n'ont pas été capables de gérer la crise ; ils n'y étaient pas préparés.

L'année de récupération de la dette, la plupart des producteurs ont eu le sentiment d'être lésés : « *Les bons producteurs paient pour les mauvais* ». En fait, certains producteurs ont payé pour ceux qui ont le plus souffert des calamités naturelles. L'absence de transparence dans la gestion et l'incapacité des dirigeants des AV d'expliquer le pourquoi de la situation ou tout simplement de reconnaître leur incompétence n'a fait qu'exacerber la rancœur des producteurs vis-à-vis du bureau des AV. Le coût de la solidarité est devenu trop élevé. Elle est d'autant moins comprise qu'elle est gérée plus de deux ans après l'événement qui en est la cause.

Le renouvellement des membres du bureau exécutif n'a pas amélioré la gestion des AV : les nouveaux responsables n'ont pas été préparés à prendre la relève ; certains ne sont pas en mesure de gérer le fonctionnement courant de l'AV. Les besoins en formation sont « énormes ». Dans de nombreux villages, la caution solidaire, source de conflit, remet en question la cohésion du village : suite aux conflits qu'elle génère entre différents quartiers d'un même village ou entre les différentes communautés, elle est, ces dernières années, à l'origine de la création de la plupart des nouvelles AV.

---

<sup>2</sup> "la disette engendre des tensions multifformes, qui affectent aussi bien l'économie que la société rurale, à différentes échelles, notamment familiale et villageoise." Magrin G., *op.cit.*, p°38.



**Pluviométrie cumulée par pentade**

0 à 5 mm   
 5 à 10 mm   
 10 à 15 mm   
 15 à 20 mm   
 20 à 80 mm   
 80 à 100 mm   
 + de 100 mm

En abscisse, chaque graduation correspond à une pentade. La hauteur d'eau est présentée à l'intersection pentade/année. Ce mode de représentation permet de visualiser les poches de sécheresse de juin et de début juillet.

**Figure 9.** Distribution de la pluviométrie sur la station de l'ITRAD Bébédjia

## Les relations producteurs – Cotontchad : une partie de cache-cache

Après avoir obtenu un report du remboursement de la dette, considérant l'ampleur de celle-ci et en l'absence de solutions négociées, de nombreuses associations villageoises ont tout simplement décidé de ne pas la rembourser. Certains producteurs arrêtent de produire du coton pour augmenter les superficies d'autres productions ou orienter leur exploitation vers d'autres spéculations (arachide, maraîchage, sésame, tabac, tubercules, etc.), d'autres se procurent les intrants sur les marchés et vendent leur coton dans les villages voisins qui bénéficieront des ristournes. Quelques villages<sup>1</sup> pratiquent cet exercice depuis 1993 qui fut une année particulièrement sèche (figure 9). A l'époque, l'encadrement assuré par l'ONDR/DSN ainsi que son rôle de médiateur entre les producteurs et la Cotontchad avait permis de limiter les dérives. Pour ces producteurs, la difficulté majeure est l'acquisition de semences qu'il faut « négocier » avec certains agents de la Cotontchad.

## La dette qui explose !

L'endettement est le plus élevé dans les départements de l'est et du sud de la zone soudanienne (tableau II et figures 10 et 11). Pour certains cantons, la valeur de la dette est supérieure à la valeur de la production de coton de la campagne 2000.

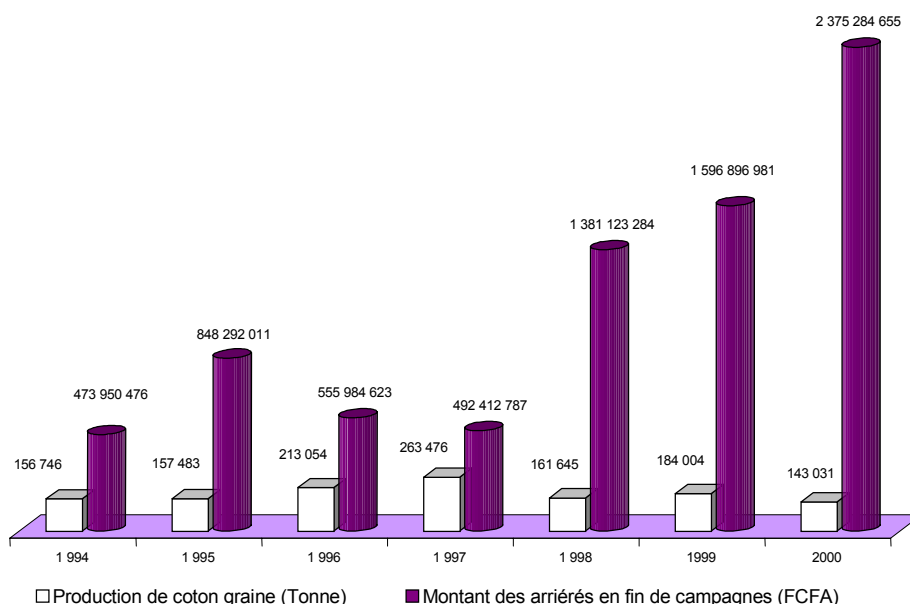


Figure 10. Evolution de la production de coton graine et de l'endettement.

## Des effets sur l'environnement !

Quand la solidarité est acceptée, certains agriculteurs estiment que le coût des intrants est trop élevé ; ils réagissent soit en arrêtant de produire du coton pour s'investir dans une autre culture comme le firent de nombreux producteurs en 2000 en augmentant les surfaces en arachide soit en pratiquant sa culture en « traditionnel » avec éventuellement un minimum d'intrants achetés au comptant. Quand la solidarité pose problème parce que des « prédateurs » utilisent leur statut pour ne pas régler leur facture ou ponctionner dans la caisse, les paysans réagissent de la même façon. Dans les zones à faible densité de population, les sols sont fertiles, les producteurs se satisfont plus facilement des rendements de la culture

<sup>1</sup> Nuttens F., Tchilgue Y., *op. cit.*, p. 15 et 16.

du coton en traditionnel. Dès 1998, de nombreux producteurs ont soit cessé de produire du coton faute de recevoir des intrants, soit ont négocié la fourniture de semences en réduisant les quantités d'engrais et de pesticide. C'est ainsi que dès 1998, la consommation d'engrais et de pesticides a chuté plus rapidement que celle des semences dans les zones à faible pression foncière (figure 12 : Maro et Moissala).

**Tableau II.** La dette des producteurs de coton à la Cotontchad par département.

Département	Montant du par les producteurs à la Cotontchad à la fin de l'année 2000 <sup>2</sup> (F CFA)			Valeur de la production de la campagne agricole 2000 (F CFA)			Ratio (1) / (2)
	Total (1)	Par AV	Par habitant	Total (2)	Par AV	Par habitant	
Bahr Kôh	204 235 750	374 058	627	1 737 625 260	3 182 464	5 332	11,8 %
Kabia	81 179 617	168 773	207	4 790 218 980	9 958 875	12 236	1,7 %
Lac Iro	174 098 838	766 955	1 567	706 793 580	3 113 628	6 391	24,6 %
Logone Occidentale	197 185 616	221 060	358	1 520 195 640	1 704 255	2 757	13,0 %
Logone Orientale	309 500 473	586 175	882	3 371 361 420	6 385 154	9 606	9,2 %
Mandoul	298 331 368	346 494	693	3 873 967 260	4 499 381	8 994	7,7 %
Mayo Dala	32 716 530	74 525	94	5 576 247 900	12 702 159	15 955	0,6 %
Monts de Lam	153 382 317	332 717	990	1 375 131 540	2 982 932	8 872	11,2 %
Tandjilé Est	41 162 829	172 953	316	1 498 894 440	6 297 876	11 516	2,8 %
Tandjilé Ouest	80 979 291	171 931	247	1 424 999 040	3 025 476	4 341	5,7 %
Ensemble	1 572 772 629	305 749	503	25 875 453 060	5 030 217	8 282	6,1 %

En 2000, les surfaces en productivités du Moyen Chari sont passées en dessous de la barre des 50 %. Cette tendance s'est poursuivie en 2001. De plus, le départ des producteurs des zones à forte densité de population devrait s'accélérer ; de nouvelles terres sont défrichées.

### « Un troisième niveau de caution solidaire »

Il apparaît qu'un troisième niveau de solidarité existe. La Cotontchad majore la valeur des intrants pour prendre en compte les impayés. C'est ainsi que les prix des intrants ont été majorés de 5 % en 1999 et 2000 et de 5,45 % en 2001. La Cotontchad aurait ainsi constitué « une provision pour impayés » qui représenterait pour les trois dernières années entre un milliard et demi et deux milliards de F CFA. Depuis quand cette majoration existe-t-elle ? S'agit-il d'une provision ? Quel est le montant total de la provision ? Si elle s'avérait excédentaire, elle pourrait également constituer un fonds de solidarité pour pallier les effets des calamités naturelles. Les arriérés cumulés depuis la création des MAG s'élevaient à la fin de la campagne de collecte de 2000 à un peu plus de deux milliards trois cents millions. Force est de constater que les producteurs du Mayo Kébbi Ouest (département de la Kabia et du Mayo Dala), gros consommateurs d'intrants, et ceux des deux Tandjilés ont, non seulement, réglé leurs dettes mais également participé au règlement des arriérés des producteurs des autres départements (tableau II).

<sup>2</sup> A la fin de la campagne de collecte de la production de l'année 2000, la dette est supérieure à 2,3 milliards.

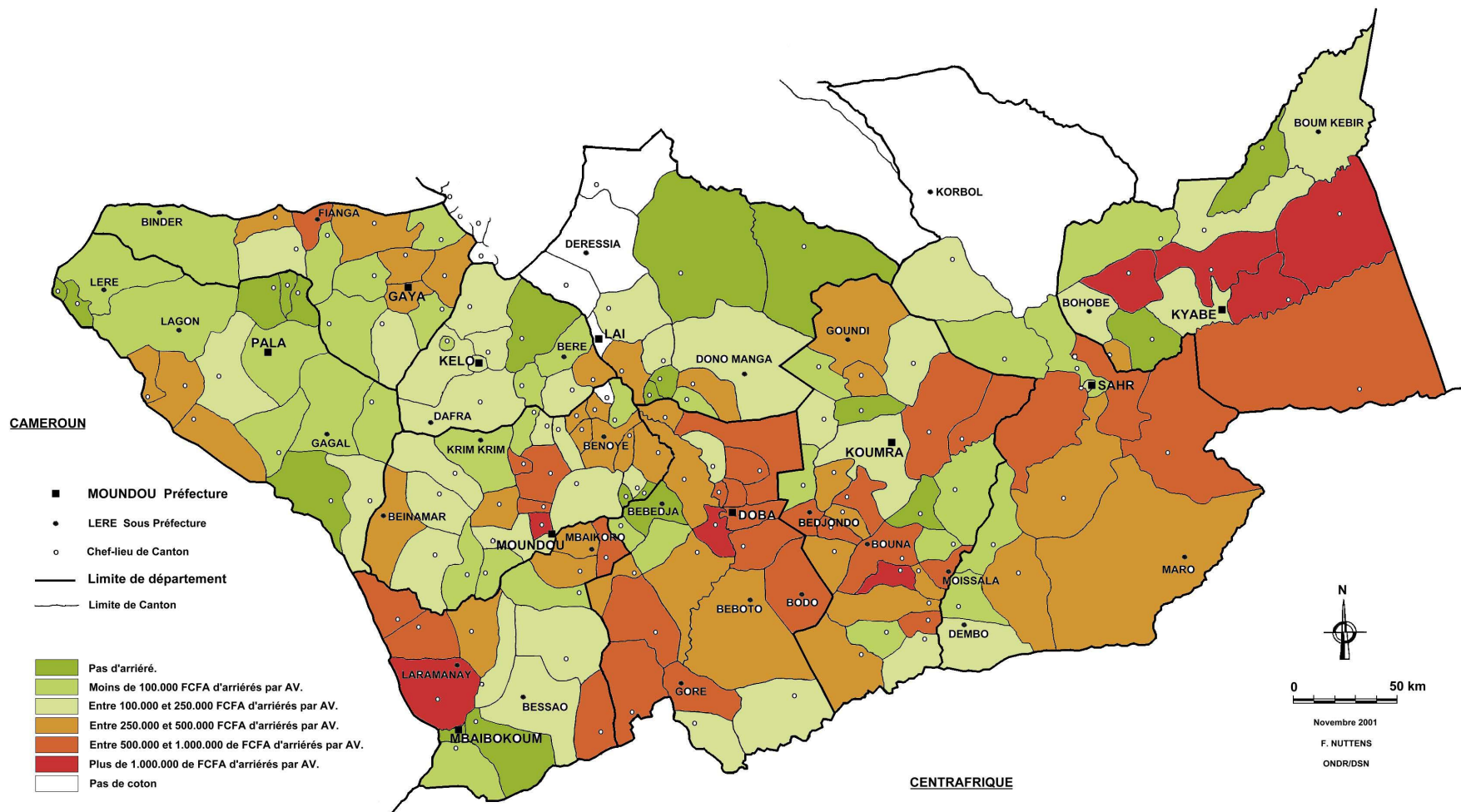


Figure 11. Montant moyen de la dette des AV selon les cantons de la zone soudanienne du Tchad.

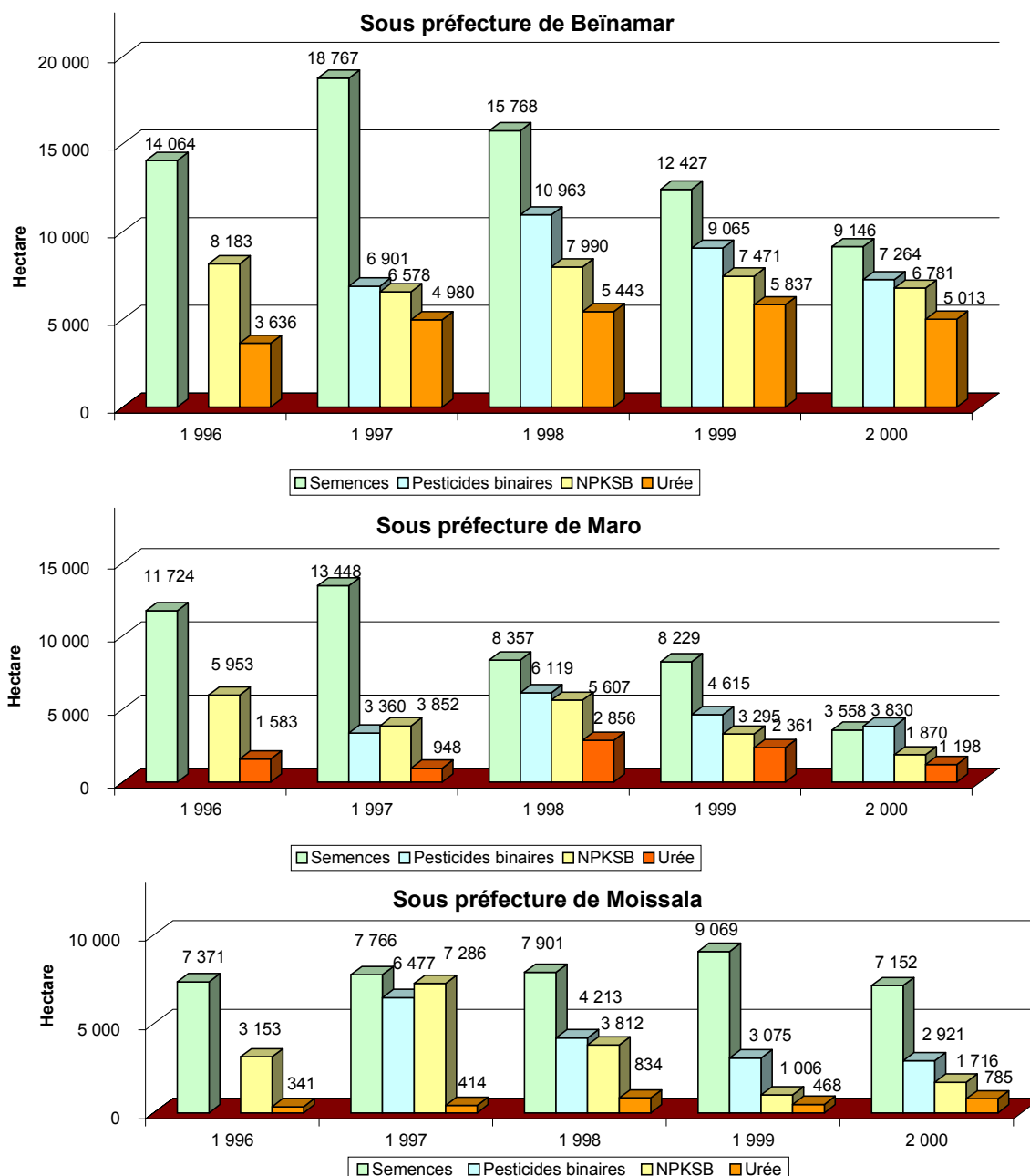


Figure 12. Superficies potentielles selon de type d'intrants distribués.

## Conclusions

Les conséquences néfastes pour la cohésion sociale dans les villages et pour l'environnement ne pourront que s'aggraver si les producteurs ne sont pas suffisamment préparés à la privatisation de la filière coton. Un programme de formation des responsables doit être rapidement mis en œuvre pour redresser la situation des AV tant sur le plan de l'organisation que celui de la gestion. Pour qu'ils soient en mesure de réagir aux mutations inévitables qui vont survenir dans le cadre de la privatisation de la filière, la formation doit être suivie par un conseil de gestion par des centres compétents.

Dans le cadre de la réforme de la filière coton, des cadres de concertation, appelés Comités de coordination locaux (CCL), ont été créés au niveau de chaque usine. Ils regroupent les délégués

cantonaux élus par les délégués villageois des producteurs de coton, les différents intervenants en milieu rural et les représentants des usines. Le CCL est le cadre idéal pour redéfinir les relations entre les producteurs et la Cotontchad surtout si l'un ou l'autre intervenant joue un rôle de médiateur entre les deux parties.

Les présidents des CCL, qui sont des délégués élus parmi les délégués cantonaux, élisent à leur tour des représentants qui siègent au Comité Paritaire entre les producteurs et la société cotonnière. C'est à ce niveau que sont discutés le prix d'achat du coton et le prix de cession des intrants. C'est également à ce niveau que doit être négocié les modalités de règlement de la dette des producteurs et de leur participation à la gestion de la provision pour impayés qui devrait à terme devenir un fonds de solidarité pour pallier les conséquences des calamités naturelles.

## **Bibliographie**

COMITE TECHNIQUE, 1999. Document de stratégie de réformes du secteur coton au Tchad, Présidence de la République, Primature, Haut Comité Interministériel, N'Djamena, Tchad, 23 p.

MAGRIN G., 1999. Des famines au Tchad utile – Réflexions sur les relations entre coton et sécurité alimentaire dans la zone soudanienne du Tchad, PRASAC, Observatoire du développement, Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne, 87 p.

NUTTENS F., 2000. Cartes et tableaux de la population en zone soudanienne, ONDR/DSN, Moundou, Tchad, 31 p.

NUTTENS F., 2001. La production de coton graine en zone soudanienne (cartes, graphiques et tableaux), édition 2001, ONDR/DSN, Moundou, Tchad, 136 p.

NUTTENS F., TCHILGUE Y., 2001. La place et le rôle des représentants des producteurs de coton (résultats d'enquête), ONDR/DSN, Moundou, Tchad, 93 p.

ONDR/DSN, 1992. Rapport annuel campagne 1991-1992. République du Tchad, Ministère du Développement Rural, Moundou, 112 p.